

Prix de l'alimentation

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le député de Joliette est-il d'accord?

M. Caouette (Témiscamingue): Le député indépendant donne son accord.

AFFAIRES COURANTES**LES PRIX DE L'ALIMENTATION**

La Chambre reprend l'étude de la motion de M^{me} MacInnis: Que le premier rapport du comité spécial sur les tendances des prix de l'alimentation, présenté à la Chambre le lundi 2 avril 1973, soit agréé.

[Français]

M. Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je continue mon exposé sur la solution préconisée par les créditistes depuis 30 ou 35 ans. Lorsque nous suggérons l'établissement de l'escompte compensé au prix de détail, bien entendu, à la suite d'une entente du gouvernement central avec les détaillants canadiens pour que les prix demeurent ce qu'ils sont, nous croyons que le détaillant est libre, qu'il n'est pas forcé, qu'il est libre d'adhérer ou non à l'entente. S'il y adhère il a droit à l'escompte décrété par le gouvernement. Il ne faudrait pas nommer un ministre de la Consommation ou des consommateurs, au Canada. On pourrait se servir du ministre des Finances, et cela lui créerait bien moins d'embarras que la situation actuelle. Prenons un exemple typique: Actuellement, n'importe quel député ou n'importe quel autre Canadien peut acheter pour \$1,000 de marchandises canadiennes aux prix actuels. S'il n'a pas d'argent, il utilise les services d'une société de finance. S'il utilise ces services, il lui en coûtera au moins \$200 pour financer ses \$1,000, ce qui veut dire qu'il devra rembourser \$1,200 pour \$1,000 de marchandises obtenues. Si le même acheteur achète pour \$1,000 et a l'argent pour payer comptant, cet acheteur-là, à peu près dans n'importe quel secteur de l'activité économique, pourra obtenir un escompte de 20 p. 100. S'il obtient un escompte de 20 p. 100, cela veut dire qu'il paiera seulement \$800 pour obtenir \$1,000 de marchandises aux prix actuels.

Monsieur l'Orateur, cela représente une différence de \$400 sur des achats de \$1,000. Il s'agit d'une économie de 40 p. 100, de \$400 sur \$1,000. Monsieur l'Orateur, cette solution aiderait le consommateur et augmenterait son pouvoir d'achat sans que les prix soient haussés. Ce serait complètement différent de ce qu'on entend proposer par les autres partis politiques. Il est beau de dire au gouvernement: Vous faites mal, vous faites mal, vous faites mal! Il existe deux ou trois gouvernements néo-démocrates, au Canada. Allons voir si les prix sont différents dans les provinces néo-démocrates! La boîte de tomates se vend aussi cher à Winnipeg qu'à Montréal. Et pourtant, un gouvernement néo-démocrate est au pouvoir depuis trois ou quatre ans.

Quand j'entends les néo-démocrates parler ainsi à la Chambre, je dis que c'est une clique de farceurs. Ce sont des gens qui exposent des principes, mais qui sont incapables de les appliquer. Ils s'en prennent donc à Ottawa. Dans la province de Québec, un ministère veut aider le consommateur, mais, en même temps, un autre suggère une augmentation de taxes, et un autre est d'avis qu'il faut augmenter le salaire minimum, qu'il faut tendre de plus

[M. l'Orateur adjoint.]

en plus à établir le revenu annuel garanti, mais ne pas prendre la finance où l'on doit la prendre. Non. La prendre en prélevant des taxes et dans les poches des contribuables. Cela augmente encore les prix. Ensuite, on présente des rapports de commissions. C'est à croire que nous n'en avons pas assez de commissions! Nous avons la Commission des prix à l'alimentation, la commission pour aider les producteurs à se former en associations pour protéger leurs prix. Après cela, on préconise la formation de la Commission de contrôle des prix au consommateur. Puis on dira à celui-ci, comme je le disais au début: Ne mange pas de bananes, ne mange pas trop de pommes, achète-toi plutôt des sardines, ne va pas ici, ne va pas là. Il y a des contrôles, des commissions pour réglementer tout cela. Nous avons de plus la Commission des prix et une autre commission pour vérifier si la Commission des prix agit sensément, et une troisième pour surveiller les contrôleurs. Alors, on bâtit une pyramide de bureaucrates. Et qui paie tout cela? Le consommateur qu'on prétend vouloir aider. Il faut être passablement farceur. On peut bien s'appeler coalitions libérale-conservateur progressiste-néo-démocrate, mais les trois ont la même solution, et aucun n'a le courage de s'en prendre au système financier responsable du chaos économique où se reflète tout le chaos social. Nous constatons le mécontentement chez toutes les classes sociales, le soulèvement des jeunes contre les gouvernants, contre les autorités. Pourquoi? Conséquences d'un système qui ne veut pas travailler à leur service.

Monsieur l'Orateur, l'escompte compensé de 20 ou 30 p. 100 au détail, après entente avec les détaillants, voilà la solution. On déplorait encore récemment l'augmentation du prix du lait de 4c., 5c. ou 6c. la pinte. Et on se demande avec quoi on va nourrir les enfants et les familles pauvres. Avec du «jus» d'épinette ou de bouleau? Au printemps, ce n'est pas si mauvais, il y a toujours l'eau d'érable, dans les endroits où il s'en produit. Mais cela ne règle pas le problème. Au sujet du lait, on dit: Les grosses laiteries, ce sont des exploiters, mais on ne dit pas qu'il y a 25 ans, on pouvait acheter une pinte de lait pour 12c. Non. Seulement, le livreur de lait gagnait alors \$35 par semaine. Un camion de laitier se vendait environ \$2,000; l'essence, 22c. le gallon; le pneu, \$10. Aujourd'hui, le laitier reçoit \$125 ou \$150 par semaine. Le camion qui se vendait environ \$2,000 se vend maintenant \$5,000. Tout cela dérange un peu le prix du lait.

Les camions frigorifiques qui servent à transporter le lait, ce n'était pas tellement répandu il y a 25 ans. On buvait le lait frais, quand il n'était pas sur. On était parfois obligé d'y verser un peu de gin. Monsieur l'Orateur, ce n'est plus la même chose aujourd'hui. Si l'on suggérait aux membres du Nouveau parti démocratique d'abaisser le salaire du laitier et le prix des camions, de même que les salaires des ouvriers qui travaillent à la Ford, à la General Motors, à la Chrysler Corporation ou à l'American Motors, on crierait au scandale! On n'admet pas que les conditions ont complètement changé. J'estime que nous payons le lait trop cher, mais est-ce que l'agriculteur obtient plus? Il obtient plus aujourd'hui qu'il y a 10 ans, quand nous avons été élus à la Chambre. Pour son lait industriel, l'agriculteur touche au moins deux fois le prix qu'il recevait il y a dix ans. Le prix est de \$5.35 les 100 livres.

M. Gauthier (Roberval): C'est \$5.37.

M. Caouette (Témiscamingue): C'est \$5.37 les 100 livres. Monsieur l'Orateur, ils touchaient \$2.64, je pense, en 1960.